

PROJET DE LOI NUMÉRIQUE : SOUTENONS LES (BIENS) COMMUNS !

vendredi 16 octobre 2015

Paris, le 16 octobre 2015 – Nous, associations signataires, considérons que le Numérique est un vivier de (Biens) Communs.

Les (Biens) Communs sont des ressources produites et partagées par des communautés qui s'organisent collectivement pour les protéger et les faire grandir au profit de tous. Wikipedia, les logiciels libres, ou encore OpenStreetMap sont des initiatives rendues possibles par le numérique et l'informatique. Ces (Biens) Communs nourrissent notre capacité d'innovation économique et sociale. Ils sont essentiels à la science, l'éducation, la diversité culturelle et la liberté d'expression.

Le [projet de loi numérique](#), actuellement soumis à consultation, ouvre la voie à la reconnaissance légale des (Biens) Communs. Nous saluons cette avancée mais nous considérons que ces propositions sont en-deça de l'ambition affichée.

De nombreuses organisations ont présenté des propositions qui visent à enrichir le projet de loi. Pour valoriser ces initiatives, nous vous invitons à prendre connaissance, partager et promouvoir les propositions soutenues par nos différentes organisations.

[Voir les propositions soutenues par nos organisations.](#)

Organisations signataires :

April (propositions)
Conseil National du Logiciel Libre (CNLL) (propositions)
Couperin (propositions)
Framasoft (proposition)
La Paillasse
La Quadrature Du Net (propositions)
OpenStreetMap France
Open Law, le Droit Ouvert (proposition)
Open Knowledge Foundation France
Regards Citoyens (propositions)
SavoirsCom1 (propositions)
Vecam
Veni, Vidi, Libri
Wikimedia France (proposition)

Cette liste n'est pas figée et n'hésitez pas à vous manifester :

[Rejoindre la démarche !](#)

Illustration : [opensource.com](#) via Flickr - CC BY-SA

Adresse originale de cette page : <https://vecam.org/Projet-de-Loi-Numerique-soutenons-les-Biens-Communs>